

Quoi faire...

si vous n'avez pas de logement
au **1er juillet**

Si vous craignez de vous retrouver sans logement au 1er juillet, n'attendez pas.

Contactez votre office d'habitation (OH, OMH ou ORH).

Si vous habitez à Mirabel ou à Saint-jérôme, contactez aussi le Service d'aide à la recherche de logement (SARL) de vos OMH.

Si vous n'obtenez pas d'aide de votre OH...

Contactez le service à la clientèle de la **Société d'habitation du Québec (SHQ)**, au **1 800 463-4315** (appuyez sur le # 1, puis sur le # 7).

Si vous n'obtenez pas l'aide attendue auprès de votre OH et de la SHQ... contactez l'APEL.

Association de promotion et d'éducation en logement (APEL)
(450) 413-2949
coordonnateur@apel-logement.org

En cas d'urgence, contactez votre municipalité.

Contactez votre municipalité pour de l'aide d'urgence, tel que de l'hébergement d'urgence ou de l'aide au déménagement (entreposage).



APEL

Association de promotion
et d'éducation en logement

VISITEZ LE SITE WEB!



en collaboration avec

**TOUS
COMPLICES**
pour
notre
COMMUNAUTÉ